

## Code de conduite pour fournisseurs et autres tiers



Momentive Performance Materials Inc. tient à sa réputation d'intégrité. Nous nous efforçons à tous les niveaux de la société d'adhérer aux normes éthiques les plus rigoureuses dans la conduite de nos affaires et de respecter toutes les lois et réglementations applicables. Nous sommes jugés non seulement au regard de nos résultats commerciaux mais également à celui de la manière de les atteindre. Nous pensons que les organisations qui font preuve d'éthique et d'intégrité se valorisent au fil du temps et qu'elles ont les meilleures chances de réussir à long terme.

Ce Code de conduite (le « Code ») s'applique à tous les Fournisseurs et autres Tiers qui font des affaires avec Momentive Performance Materials Inc. ou une de ses filiales partout dans le monde (« Momentive »). Un « Fournisseur » est une entreprise, société, organisation, entité ou personne qui : (i) vend ou cherche à vendre des marchandises ou des services à Momentive ou (ii) réalise ou cherche à réaliser des services pour ou au nom de Momentive. Un Fournisseur peut être considéré comme un Tiers dans le cadre de ce Code et sera appelé ainsi à partir de maintenant. Les autres Tiers comprennent, sans s'y limiter, ceux qui agissent comme agents, représentants (commerciaux), distributeurs ou revendeurs pour Momentive.

Tous les Tiers se conformeront à ce Code dans tous les aspects de leurs relations avec, pour ou au nom de Momentive. Dans ce but, Momentive attend des Tiers qu'ils mettent en place des systèmes de contrôle efficaces promouvant le respect des lois applicables et encourageant une culture valorisant l'éthique et l'intégrité dans les relations d'affaires. Momentive attend également des Tiers qu'ils signalent toute violation suspectée du Code en utilisant les coordonnées fournies ci-dessous. Momentive se réserve le droit d'évaluer et de contrôler la conformité d'un Tiers à ce Code et de prendre les mesures appropriées en cas de violation.

## Éthique et respect des lois

Momentive attend de ses Tiers qu'ils mènent leurs affaires en observant les normes éthiques les plus rigoureuses et attend de tous les employés de Tiers qu'ils soient sensibles aux considérations d'éthique et aux conséquences de leurs actions.

### Intégrité dans les affaires

Toutes les formes de corruption, d'extorsion et de malversation sont strictement interdites. Les Tiers ne tireront pas d'avantage commercial indu de Momentive par le biais de renseignements privilégiés ou exclusifs, de présentation erronée de faits ou de toute autre pratique déloyale ou malhonnête.

### Concurrence loyale

Les Tiers ne s'engageront dans aucune activité visant à détourner des renseignements confidentiels, fixer les prix, truquer des soumissions ou former des collusions dans le cadre de transactions impliquant Momentive. Nous attendons des Tiers qu'ils comprennent et respectent toutes les lois applicables concernant la concurrence loyale et les mesures antitrust.

### Cadeaux / Divertissements

Les Tiers n'offriront pas aux employés de Momentive ni à leurs familles des cadeaux, pots-de-vin, paiements, frais, services, rabais ou autres privilèges en vue d'obtenir un traitement favorable de Momentive. Les repas et divertissements d'affaires qui sont raisonnables compte tenu des circonstances et les petits cadeaux ou faveurs de valeur symbolique qui ne créent pas, de manière réelle ou apparente, de sens d'obligation sont autorisés mais uniquement s'ils respectent les lois locales et si aucun officiel du gouvernement n'est impliqué.

### Conflits d'intérêts

Les Tiers ne s'engageront dans aucune relation financière ou autre avec un employé de Momentive pouvant créer un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent avec Momentive. Les employés de Momentive ne sont pas autorisés à occuper des postes de responsable, directeur, employé, agent ou consultant de Tiers, sauf avec le consentement du responsable approprié de Momentive. Tous les conflits découverts par des Tiers doivent être signalés et corrigés.

### Pas de corruption

Les Tiers n'offriront ou ne fourniront rien de valeur, notamment de l'argent, des pots-de-vin, des divertissements à des officiels du gouvernement en connexion avec une transaction quelconque impliquant Momentive. Les Tiers doivent avoir mis en place des procédures adéquates visant à éviter que leurs employés s'engagent dans des activités de corruption, y compris la formation des employés aux exigences du Foreign Corrupt Practices Act des États-Unis et de la législation anticorruption du Royaume-Uni.

### Prévention de la corruption interne

Il est interdit aux employés de Momentive de demander à des Tiers quoi que ce soit de valeur, qu'il s'agisse de cadeaux, de paiements ou d'autres avantages. Les Tiers doivent signaler toute violation de cette directive à Momentive. (Voir les consignes de signalement à la page suivante.)

### Enregistrements précis

Les Tiers devront maintenir des enregistrements précis et adéquats de toute transaction impliquant Momentive et permettre à Momentive d'accéder à ces enregistrements en cas de demande.

## Droits de l'homme et travail

Momentive accorde beaucoup d'importance à la diversité de ses employés et attend de ses Tiers qu'ils agissent de manière similaire en observant des politiques qui encouragent le respect sur le lieu de travail et qui cherchent à embaucher et à conserver les meilleurs employés à tous les niveaux de la société, quel que soit leur race, couleur, religion, sexe, orientation sexuelle, nationalité d'origine, âge, handicap ou statut d'ancien combattant.

### Travail

Les Tiers ne doivent pas s'engager dans le travail forcé, la servitude, le travail en servitude pour dette ou le travail en milieu carcéral involontaire. Tout travail sera volontaire. Aucun traitement inhumain ou harcèlement ne sera toléré, y compris tout harcèlement sexuel, abus sexuel, coercition mentale ou physique ou violence verbale envers les travailleurs, ni la menace de tels traitements. Le travail des enfants est interdit. Toute personne travaillant pour des Tiers doit satisfaire aux limites d'âge minimum établies par les lois et réglementations applicables. Les durées de travail ne doivent pas dépasser les durées maximum définies par les lois et réglementations applicables.

### Minéraux de zones de conflit

Les Tiers se conformeront aux lois applicables concernant les minéraux provenant de zones de conflit et posséderont des directives et des programmes permettant de s'assurer raisonnablement que leurs activités ou celles de leurs fournisseurs ne bénéficient pas à des auteurs de violations contre les droits de l'homme en République démocratique du Congo ou dans les pays limitrophes.

## Environnement, santé et sécurité

Momentive attend des Tiers qu'ils respectent toutes les lois et réglementations environnementales applicables. Momentive attend également des Tiers qu'ils fournissent un environnement de travail sûr, sécurisé et conforme à toutes les normes de santé et de sécurité applicables.

## Propriété intellectuelle et protection de l'information

Les Tiers ne détourneront pas et n'utiliseront pas de façon abusive la propriété intellectuelle et les informations confidentielles de Momentive. Les Tiers peuvent utiliser cette propriété et ces informations uniquement après avoir obtenu l'autorisation de Momentive et uniquement dans l'objet limité autorisé. Les Tiers étant en possession de propriétés intellectuelles ou d'informations confidentielles de Momentive doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher toute divulgation ou utilisation non autorisée de ces propriétés ou informations.

## Conformité avec les mesures douanières et de contrôle du commerce

Les Tiers respecteront toutes les lois et réglementations de contrôle du commerce applicables lors de l'importation, de l'exportation et du transfert de produits Momentive.

## Méthodes de signalement d'infractions

Les Tiers devront, conformément aux lois et réglementations locales applicables, notifier rapidement Momentive de toute question de conformité ou d'intégrité impliquant ou affectant Momentive. Ce devoir de signalement est applicable, quel que soit le niveau d'implication du Tiers. En plus du signalement de ces problèmes, il est attendu du Tiers qu'il coopère avec Momentive et l'assiste dans l'investigation de ces problèmes. Un problème peut être signalé par une des méthodes indiquées ci-dessous. Le signalement anonyme est disponible, sauf s'il est interdit par les lois locales.

1. Contactez le contact principal de votre service chez Momentive.
2. Aux États-Unis, appelez Momentive au +1 614 225 4000 et demandez à l'opérateur de vous mettre en contact avec un membre du service juridique, du service de vérification interne ou du groupe de conformité commerciale. Les opérateurs sont disponibles du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00, heure normale de l'Est.
3. Contactez la Ligne d'éthique de Momentive. La Ligne d'éthique de Momentive est une ressource multilingue qui peut être utilisée dans tous les pays dans lesquels Momentive a des activités. Elle est disponible pour recevoir des rapports 24 heures par jour, 7 jours par semaine, 365 jours par an. La Ligne d'éthique de Momentive est desservie par un fournisseur tiers neutre et n'utilise pas de fonctionnalité d'identification de l'appelant. Depuis les États-Unis, le numéro à appeler pour signaler un problème est le +1 877 482 6908. Pour les appels dont l'origine est hors des États-Unis, du Canada, de Puerto Rico et des autres territoires des États-Unis, vous devez d'abord composer le code d'accès direct AT&T de votre pays. Pour obtenir une liste des codes d'accès direct AT&T, cliquez sur <http://www.business.att.com/bt/access.jsp>. Il ne devrait pas être nécessaire de composer le code de pays ou de ville. Après avoir composé le code d'accès direct AT&T, attendez l'invite puis composez le +1 877 482 6908 pour atteindre la Ligne d'éthique de Momentive.
4. Signalez votre problème en ligne à [www.momentive.alertline.com](http://www.momentive.alertline.com).

## Momentive : la science qui prépare l'avenir

Chez Momentive, notre équipe mondiale s'attache à offrir de la valeur en aidant ses clients à améliorer ses produits et processus. Nous le faisons en tirant parti de notre profonde expertise technique, de notre expérience des marchés et de notre portefeuille technologique pour répondre à leurs besoins spécifiques. Nous sommes la science sur laquelle s'appuient des milliers d'innovations pour améliorer les résultats commerciaux de nos clients...et la vie de tous les jours.

### Centres de service à la clientèle

#### Service d'assistance mondial

4information@momentive.com

+1 614 986 2495 / T +1 800 295 2392

#### Amérique du Nord

##### Silicones

T +1 800 332 3390

##### Produits de scellement grand public/ Produits de scellement et adhésifs de construction

T +1 877 943 7325

#### Amérique latine

##### Amérique du Sud

T +55 11 4534 9650

F +55 11 4534 9660

##### Mexique et Amérique centrale

T +52 55 2169 7670

F +52 55 2169 7699

##### Europe, Moyen-Orient, Afrique et Inde

T +00 800 4321 1000 / +40 21 3111848

#### Pacifique

##### Chine

T +800 820 0202 / +86 21 3860 4892

##### Japon

T +0120 975 400 / +81 276 20 6182

##### Corée

T +82 2 6201 4600

##### Malaisie

T +60 3 9206 1532



#### Momentive Performance Materials Inc.

260 Hudson River Road  
Waterford, NY 12188, États-Unis

© 2013 Momentive Performance Materials Inc. Tous droits réservés.

Momentive et le logo Momentive sont des marques de commerce de Momentive Performance Materials Inc.

MPM-103 10/13 Imprimé aux États-Unis.

Les informations fournies dans la présente sont considérées comme exactes par Momentive Performance Materials (« Momentive ») à l'heure de leur préparation ou ont été préparées à partir de sources considérées comme fiables, mais l'utilisateur a la responsabilité de rechercher et de comprendre d'autres sources d'information pertinentes, de respecter les lois et procédures applicables concernant la manipulation et l'utilisation sûres des produits et de déterminer l'adaptation des produits à l'utilisation qu'il projette. Tout produit fourni par Momentive est soumis aux modalités de la vente, MOMENTIVE NE FOURNIT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, AU SUJET DU PRODUIT OU DE SA VALEUR MARCHANDE, NI AU SUJET DE SON ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER. MOMENTIVE NE GARANTIT L'EXACTITUDE D'AUCUNE INFORMATION QU'ELLE AURA FOURNIE, sauf que le produit sera conforme à la fiche technique de Momentive. Rien de ce qui est indiqué dans le présent document ne doit être interprété comme une offre de vente concernant un produit.